

Le fleuve Saint-Laurent, les lacs et les rivières qui baignent la région de Québec offrent aux assidus et aux nouveaux adeptes de la pêche une expérience remarquable. Paix, dépaysement et qualité de pêche extraordinaire y sont possibles en une multitude d'endroits. Cette carte propose 119 accès ouverts à tous pour pratiquer la pêche dans ces plans d'eau. Elle est votre guide de pêche.

Prenez le temps de vivre! Allez à la pêche!



Les principales espèces à pêcher



Mangez-vous votre poisson?

Les efforts de dépollution des trente dernières années ont permis une forte réduction de la charge de polluants dans plusieurs cours d'eau du Québec, dont le fleuve Saint-Laurent. La contamination chimique par les métaux lourds, les BPC et les autres substances a beaucoup diminué. Toujours présent, mais en moins grande quantité, le mercure demeure la principale source de restriction en ce qui concerne la consommation du poisson.

Des études récentes ont aussi montré que les poissons du Saint-Laurent ont des propriétés nutritives remarquables. Ils sont riches en protéines et vitamines et contiennent des acides gras essentiels (comme les Omega-3) qui sont bénéfiques pour la santé. Plusieurs espèces peuvent être consommées sans restriction, comme l'omble de fontaine, le truite arc-en-ciel, le poulamon et l'éperlan arc-en-ciel. Cependant, les spécialistes de la santé conseillent de ne pas manger plus d'une fois par semaine la chair du barbus de rivière et de la perchaude. En ce qui concerne les grands prédateurs, comme les dorés, les brochettes, les achigans, le touladi et le maskinongé, qui accumulent plus de contaminants, il est recommandé de ne pas consommer leur chair plus de deux fois par mois. Si tout au long de l'année, vous ne mangez ces espèces qu'occasionnellement, le risque d'accumuler les contaminants est faible et aucune restriction n'est suggérée. Les femmes enceintes doivent choisir les espèces pour lesquelles il n'y a aucune restriction.

Pour de plus amples informations, consultez le Guide de consommation du poisson de pêche en eau douce publié par le Ministère de l'Environnement et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. Ce guide est accessible sur le réseau Internet à l'adresse suivante :

www.menv.gov.qc.ca/eau/index.htm

Naviguer en sécurité sur le fleuve

Le fleuve Saint-Laurent est un endroit remarquable pour la pêche sportive. Cependant, s'aventurer sur un tel plan d'eau impose la prudence. Il y a deux points importants à vérifier avant de partir en excursion sur le fleuve : les marées et les conditions météorologiques. Il faut savoir que ces dernières peuvent se détériorer rapidement sur le fleuve, ce qui peut rendre la navigation très difficile. Les fortes marées, qu'on retrouve dans la région de Québec, occasionnent des courants importants qui, à marée montante, provoquent un renversement du cours de l'eau. De plus, à marée basse, la plupart des rampes de mise à l'eau et des quais sont inaccessibles. Vous pouvez le faire sur le site web suivant :

www.lau.chs.shc.dfo-mpo.gc.ca/marres/produits/accueil.htm

Pour faire face aux conditions particulières qu'on rencontre sur le fleuve, une embarcation munie d'un moteur semble être un minimum requis pour y faire une excursion.

La navigation de plaisance est une activité régie par un règlement qui a pour fonction d'assurer la sécurité des plaisanciers, des embarcations et des voies navigables. Tous les plaisanciers sont dans l'obligation de s'y conformer.

Pour plus d'informations, consultez le Guide de la sécurité nautique (publié gratuitement par la Garde côtière canadienne). Ce guide est disponible sur le site web suivant :

www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn/mains_f.htm

Fleuve Saint-Laurent

Rive nord	
#	Localité
200	Gronclines
201	Deschambault
202	Deschambault
203	Deschambault
204	Portneuf
205	Cap-Saint
206	Donnacona
207	Neuville
208	Cap-Rouge
209	Sillery
210	Sillery
211	Québec
212	Château-Richer
213	Boisbriand
Île d'Orléans	
#	Localité
214	Saint-Pétronille
215	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
216	Saint-Jean
217	Saint-François

Rive sud	
#	Localité
218	Leclercville
219	Lotbinière
220	Lotbinière
221	Saint-Croix
222	Saint-Croix
223	Saint-Croix
224	Saint-Antoine-de-Tilly
225	Saint-Antoine-de-Tilly
226	Saint-Nicolas
227	Saint-Nicolas
228	Saint-Nicolas
229	Saint-Romuald
230	Saint-Romuald
231	Levis
232	Levis
233	Levis
234	Levis
235	Levis
236	Levis
237	Levis
238	Beaumont
239	Saint-Michel-de-Bellechasse
240	Saint-Vallier
241	Berthier-sur-Mer
242	Berthier-sur-Mer
243	Montmagny



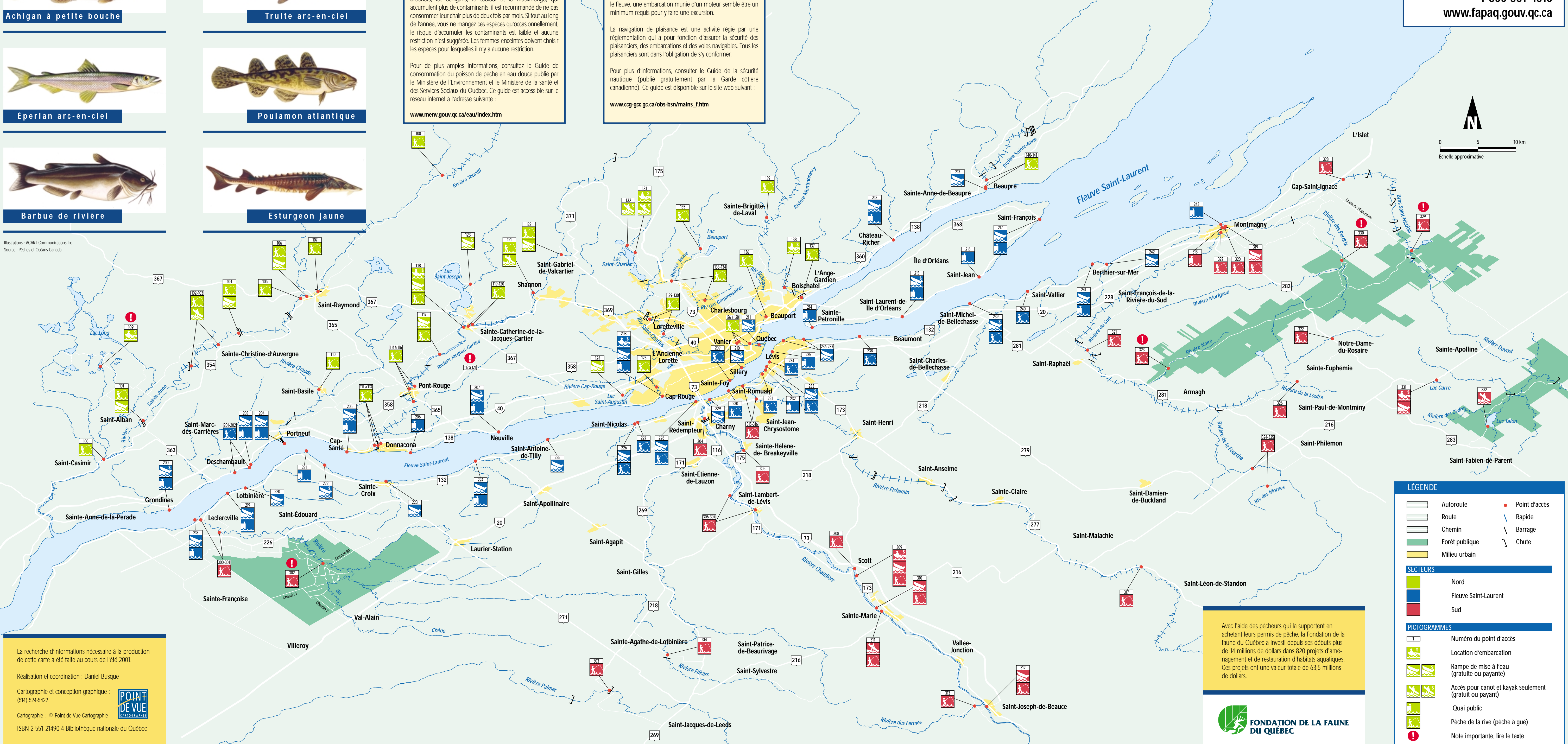
fête de la PÊCHE

Faune et Parcs Québec

On prépare l'avenir

1 800 561-1616

www.fapaq.gouv.qc.ca



La recherche d'informations nécessaire à la production de cette carte a été faite au cours de l'été 2001.

Réalisation et coordination : Daniel Busque

Cartographie et conception graphique : (514) 524-5422

Cartographie : © Point de Vue Cartographie

ISBN 2-551-21490-4 Bibliothèque nationale du Québec

Avec l'aide des pêcheurs qui la supportent en achetant leurs permis de pêche, la Fondation de la faune du Québec a investi depuis ses débuts plus de 14 millions de dollars dans 820 projets d'aménagement et de restauration d'habitats aquatiques. Ces projets ont une valeur totale de 63,5 millions de dollars.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

LEGENDE

- Autoroute
- Route
- Chemin
- Forêt publique
- Milieu urbain
- Point d'accès
- Rapide
- Barrage
- Chute

SECTEURS

- Nord
- Fleuve Saint-Laurent
- Sud

PICTOGRAMMES

- Numéro du point d'accès
- Location d'embarcation
- Rampe de mise à l'eau (gratuite ou payante)
- Accès pour canot et kayak seulement (gratuit ou payant)
- Quai public
- Pêche de la rive (pêche à gué)
- Note importante, lire le texte